

Un marché en quête d'un nouvel élan

La 30^e édition du salon Millésime Bio, la plus importante manifestation du genre au monde, commence ce lundi, pour trois jours, à Montpellier. Après des années de croissance, les ventes ont un peu ralenti en 2022. Cependant, la filière jouit d'un fort potentiel de développement, en France et aussi à l'export, pour continuer de séduire les acheteurs.

Jean-Michel Brouard

Après l'euphorie, voici venu le temps de la circonspection pour les viticulteurs bio. Avec des signaux d'alerte qui sont autant d'opportunités de repartir à la conquête des consommateurs. Déjà, en 2021, le ralentissement des ventes de vin bio, bien que toujours en croissance de 9 % sur 2020, avait surpris. Dans un contexte général de baisse des ventes de produits bio, les dernières données consolidées par NielsenIQ sur les ventes en grandes et moyennes surfaces en 2022 risquent d'alimenter les interrogations sur l'avenir. Bien qu'elles représentent 20 % seulement des volumes de vin bio vendus en France, celles-ci ont plus reculé l'an dernier (-9 % en volume et -7 % en valeur) que celles des vins conventionnels (-5,8 % en volume et -1,9 % en valeur). Une tendance générale ? Président de l'interprofession des vins bio d'Occitanie, Sudvinbio, Nicolas Richarme n'attend pas forcément un repli mais un tassement sur l'ensemble des marchés France et export.

Il serait prématuré de tirer de ces premiers chiffres des conclusions définitives. Dans une période d'incertitude inflationniste, les arbitrages auxquels se livrent les consommateurs peuvent naturellement se faire au détriment de vins bio plus chers que les conventionnels. Mais une chose est sûre : la filière viticole bio n'était pas habituée à cela. Jusque-là, les volumes produits ne permettaient pas de combler la soif des consommateurs. Comme le rappelle l'enquête CSA pour Millésime Bio, publiée en janvier 2023, les surfaces converties ont connu un bond spectaculaire au cours des vingt dernières années. Alors qu'elles ne représentaient que 1,5 % de l'ensemble du vignoble en 2001, surfaces labellisées et en conversion ont dépassé la barre symbolique des 20 % (20,09 %) fin 2021.

L'avenir est loin d'être sombre pour la viticulture bio française, aujourd'hui leader mondiale en la matière devant l'Espagne et l'Italie. En dépit de conditions climatiques peu favorables ces dernières années, les conversions à la viticulture biologique n'ont jamais été aussi nombreuses et une hausse des surfaces de 77 % est attendue

dans les trois prochaines années (passant de 90.298 hectares à 159.968 hectares). Comme le souligne le négociant en vins bio Jacques Frelin, actif sur ce marché depuis quarante ans, « le développement important de surfaces suscite des craintes aujourd'hui comme au début des années 2000 puis en 2010. La courbe de l'offre s'avère actuellement déconnectée de celle de la demande, mais le développement de la filière ne s'accompagne jamais de courbes parfaitement linéaires entre production et consommation. La conjoncture plus défavorable ne remet pas profondément en question des fondamentaux solides ».

Des moyens insuffisants

Si la filière n'est pas malade, elle tousse toutefois un peu. La multiplication des labels dits environnementaux n'a pas favorisé la clarté dans l'esprit des consommateurs. S'ils sont 9 sur 10 à reconnaître et comprendre ce que représente le label bio d'après l'enquête 2022 de CSA pour Millésime Bio, ils ne perçoivent pas nécessairement que ce dernier est le mieux à même de répondre aux problématiques de protection de l'environnement, de lutte contre le changement climatique tout en assurant une meilleure santé pour les producteurs comme pour les consommateurs. Le rapport de la Cour des comptes de juin 2022, intitulé « Soutien à l'agriculture écologique », témoigne sans détour de la concurrence déloyale pour le label bio qu'ont pu représenter ces dernières années certaines certifications comme la certification « Haute valeur environnementale ». Un tiers des exploitations viticoles sont ainsi devenues HVE grâce au soutien massif des pouvoirs publics. La Cour des comptes rappelle cependant que « cette démarche est moins exigeante que l'agriculture biologique », même si, depuis, le cahier des charges HVE a été durci.

Ce n'est pas un hasard si aujourd'hui 30 % des aides à la conversion en agriculture biologique proviennent des agences publiques de l'eau pour qui la prévention est moins coûteuse que la décontamination de l'eau potable. Pourtant, le rapport révèle que les moyens alloués au bio sont insuffisants, qu'il s'agisse de la recherche (qui permettrait de mieux s'atteler, par exemple, à la problématique centrale de l'utilisation de

cuivre qui pose encore problème en viticulture biologique) ou de la communication. Nicolas Richarme réaffirme avec force la nécessité de « retourner convaincre le consommateur de l'intérêt des produits bio en communiquant notamment sur les avantages par rapport aux autres labels. Il faut plus de clarté, réexpliquer que le label bio est mieux disant que d'autres labels qui se veulent écoresponsables. Rappeler également ce qu'est un produit bio, son impact sur l'écologie et la santé ». Les viticulteurs passés en bio s'engagent sur le temps long, conscients des bienfaits de la démarche, comme en témoigne le faible taux de déconversion (entre 2 % et 4 % par an depuis 2018) dû en bonne partie à des départs en retraite.

Des consommateurs de plus en plus nombreux

Fort de nombreux atouts, le marché des vins bio devrait faire preuve de résilience. Historiquement, la chaîne de distribution s'est essentiellement structurée autour de la vente directe et de réseaux de distribution spécialisés (magasins bio, cavistes). « Pas moins de 80 % des vins bio sont ainsi vendus par des acteurs plus sensibles aux arguments du bio et moins opportunistes que la distribution traditionnelle », explique Jeanne Fabre, présidente de Millésime Bio. En outre, les volumes sensiblement en hausse qui seront rapidement disponibles sont perçus comme une opportunité par la filière. « Nous allons pouvoir trier, proposer des vins de meilleure qualité et répondre aux appels d'offre à l'export auxquels nous ne pouvions jusqu'ici pas prendre part », résume Jacques Frelin. Une vision partagée par Jeanne Fabre pour qui « faire du vin bio a longtemps été suffisant pour vendre. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Faire du vin bio doit désormais être un signe de qualité. Cela va nous faire du bien ».

Le potentiel de développement est encore très important, notamment sur le marché intérieur où les consommateurs de vin sont de plus en plus nombreux à boire du vin bio (36 % en buvaient régulièrement en 2021 contre 17 % en 2015 d'après une étude de Millésime Bio d'octobre 2021). Pour continuer de les convaincre, la viticulture bio devra elle aussi

accompagner les attentes des consommateurs, qu'il s'agisse de l'appétence croissante pour les vins blancs et rosés mais aussi, comme l'explique Jacques Frelin, « pour des vins plus décomplexés et faciles d'accès ».

Côté export, des parts de marché importantes restent à conquérir « sur le marché américain ou dans les pays asiatiques, comme la Chine, dans les prochaines années. Là aussi, les consommateurs sont de plus en plus sensibles aux problématiques environnementales », tient à rappeler Thierry Duchenne qui fut directeur général de Sudvinbio pendant les deux dernières décennies. La viticulture bio n'a pas fini d'accompagner la transition écologique. ■

« La conjoncture plus défavorable ne remet pas profondément en question des fondamentaux solides. »

JACQUES FRELIN
Négociant en vins bio



En 2021, plus de 30 % des consommateurs de vin boivent régulièrement du bio, selon une étude de Millésime Bio. Photo Robert Kluba/REA

Jean-Michel Brouard
30/01/23